ROUBAIX

CE BON PATRON

Le Motte de Tourcoing, M. Albert Masurel, est venu hier à Roubaix visiter son usine de la rue Jacquart.

Il paraît que la filature avait pris « un air de fête » si nous en croyons le *Journal de Roubaix*. Partout des drapeaux tricolores, sur les murs, les camions, aux harnais des chevaux, aux manches des fouets, etc. etc. Les ouvriers ont félicité et acclamé... tristement leur exploiteur.

M. Masurel, toujours d'après l'organe des patrons, a remercié « en termes excellents ». Il aurait beaucoup mieux fait de dire qu'il augmentait le salaire de son personnel.

Mais pas de danger qu'on le prenne de ce côté-là. Tous les patrons sont d'ailleurs les mêmes.

VENGEANCE PATRONALE

Un jeune ouvrier donneur de fils, F... B.... qui travaillait dans une usine de la rue Nain, a été privé de son travail hier soir. On ne lui a pas dit le motif de ce renvoi, mais son père affirme que la cause en est uniquement à ce que lui-même a porté des bulletins aux élections pour le Parti ouvrier.

— J'ai été vu par le patron de mon fils au bureau de la mairie, déclare-t-il. C'est sûrement cela qui a dicté l'acte de vengeance qu'il a commis sur mon enfant. Il n'en est que plus jésuite d'avoir attendu quelques semaines pour se venger.

Les vengeances patronales commencent. Elles porteront leurs fruits et ce ne sera pas à l'avantage de ceux qui font des victimes.

LA SUEUR DES OUVRIERS

Hier soir, pour fêter l'élection de M. Motte qui n'a été obtenue que par la pression et la corruption sous toutes ses formes, on a sablé le champagne un peu partout.

Le *Journal de Roubaix* signalait vingt-quatre locaux d'estaminet où les adhérents de l'Union dite Sociale et patriotique pouvaient se rendre et où un punch « leur était offert ».

Offert par qui ? Naturellement par M. Motte. Le patron millionnaire à face d'ogre peut être large et ne doit pas regarder à quelques billets de mille francs.

Il rognera facilement cela sur le salaire de ses malheureux esclaves. En sorte que ce seront encore et toujours les ouvriers qui paieront.

Ce que les cléricaux et les capitalistes doivent rire au fond en songeant que quantité de travailleurs ont été assez inconscients pour donner leurs bulletins de vote à un exploiteur aussi rapace que M. Eugène Motte.

L'avenir prouvera à ces ouvriers combien ils se sont grossièrement trompés en pensant qu'un ennemi de leur classe comme M. Motte pouvait diminuer leurs misères.

UN TÉLÉGRAMME AU PUNCH DU PARTI OUVRIER

Le Parti Ouvrier Français offrait hier soir à ses députés élus le 8 et le 22 Mai un punch qui a été servi à Paris, 8, avenue de Clichy.

Le citoyen Henri Lefebvre, secrétaire de la section roubaisienne du Parti Ouvrier a adressé aux élus du Parti le télégramme suivant :

Section roubaisienne envoie saluts aux élus du Parti et leur assure que bientôt travailleurs de Roubaix prendront revanche et vaincront capitalisme.

LEFEBVRE.

MENACES PEU DANGEREUSES

Nous recevons la lettre suivante :

Roubaix, 28 mai.

Monsieur le Rédacteur
du journal l'*Egalité*,

Veuillez avoir l'obligeance d'accorder l'hospitalité de vos colonnes aux lignes suivantes :

Vendredi soir, j'étais entré à l'estaminet du Chinois, place Verte, pour y prendre une consommation, quand je fus, sans provocation aucune de ma part, insulté grossièrement par le nommé Martin Dedack, ouvrier rentreur.

Cet ancien républicain, devenu réactionnaire, me poursuit de sa haine parce qu'il fut mis en suspicion par l'opinion publique, et par le syndicat des rentreurs, pour avoir en 1887 et 1891, manqué à son devoir de classe, en allant remplacer les grévistes.

Je le préviens charitablement, que s'il veut essayer de mettre en exécution, ses menaces réitérées, je ne suis pas homme à me laisser faire sans me défendre.

Connaissant sa force et ses procédés, je suis bien résolu à employer les moyens nécessaires pour l'empêcher de me nuire.

A bon entendeur salut !

Recevez, Monsieur le rédacteur, avec mes remerciements anticipés, mon salut socialiste.

Louis CATRICE.

LA COURSE DE 48 HEURES

Cette épreuve, peut-être sensationnelle mais à coup sûr inutile, a commencé hier.

A l'heure où les derniers renseignements nous parviennent, Robl, le coureur Allemand, tient la tête, suivi par Garin, le roubaisien.

Et ces messieurs tournent toujours !

AU PROFIT DE LA PROPAGANDE

Le groupe les Vengeurs de Fourmies qui a son siège à l'estaminet du Réveil social, rue de Lannoy, 245, organise pour le lundi de la Pentecôte, une grande soirée matinale au profit de la propagande.

Nous espérons que les camarades du parti dont l'échec du 8 mai a dû doubler le dévouement, assisteront en grand nombre à cette soirée intime.

MARIAGES DU LUNDI DE LA PENTECOTE

57 mariages sont inscrits pour le lundi de la Pentecôte.

M. Coutelier, adjoint, se tiendra à la disposition des intéressés à partir de 9 heures 1/2 du matin.

BUREAU DE BIENFAISANCE

M. Tettelin Carré, agent d'assurances, est nommé membre de la commission administrative du Bureau de Bienfaisance, en remplacement de M. Philippe, père, décédé.

Réunion de la Fédération du Nord. — Les groupes du Parti ouvrier adhérant à cette fédération sont invités à la réunion qui aura lieu dimanche 29 mai, à 5 heures du soir, à l'estaminet César Malfait, boulevard de Strasbourg.

Le citoyen L. Bailleul, conseiller municipal, fera une causerie. Les membres du Parti munis de leur carte seront admis.

LA ROUBAISIENNE

Le Comité de « La Roubaisienne » se réunira aujourd'hui dimanche 29 courant à midi précises au café des négociants, place de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Etienne pour les dispositions à prendre en vue du cérémonial et des communications utiles qu'il y aurait à faire.

AFFAIRE DE FRAUDE

Une affaire de fraude importante a été relevée par le service de l'octroi.

Une brasserie de la rue Meyerbeer sortait en fraude, depuis un certain temps, des rondelles de bière qu'elle livrait à un estaminet voisin. Prévenu, le service de l'octroi fit marquer secrètement les rondelles à la brasserie et une visite faite chez le débitant amenait la découverte de fûts et, partant, la preuve de la fraude.

Procès-verbal a été dressé.

VOL DE TUYAUX

La police a procédé à l'arrestation de Bauters Benoît, âgé de 16 ans, journalier, demeurant rue Bernard qui s'est rendu coupable de vol de tuyaux de plomb.

LES CONTRAVENTIONS

Les contraventions dressées hier sont au nombre de deux : défaut d'éclairage à un vélocipède, 1, cabarets ouverts après l'heure, 1.

Clinique du Dr A. DELATTRE

ACCOUCHEUR DE LA MATERNITÉ BOUCICAUT

Maladies de grossesse, maladies des femmes et des enfants

CONSULTATIONS GRATUITES les mardi, jeudi et samedi, à 3 heures

87, rue de Tourcoing, ROUBAIX

BEURRE D'OOSTCAMP

le plus pur, le plus fin et le moins cher, 1 rue du Bois, Roubaix.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 28 mai 1898

Naissances

Elvire Lauroyns, rue de Flandre, 121. — Adèle Spitaels, rue des Fondeurs, cour Cnopart, 12. — Julie Van Meurs, rue des Longues-Haies, cour Decaux, 3. — Ernest Sournais, rue de Lannoy, cour Boyaval, 5. — Fernand Allaert, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Sinsoilliez, 3. — Jeanne Samain, rue Bernard, cour Hughe, 17. — Marie Lescauwart, rue Watt, cour Six, 11. — Ferdinand Gadenne, rue de l'Alma, cour Bény, 3. — François Houflin, rue de Lille, cour veuve Motte-Degand, 5. — Victorine Verhaeghe, rue de Jemmapes, 9. — Philippe Deleu, rue d'Alger (dans une baraque).

Décès

Edouard Delepinne, 69 ans, rue du Cartigny, 157. — Françoise Lorange, 68 ans, rue Moissonnier, 3. — Marie Vallez, 3 mois, rue Gholzeul, cour Mulliez, 4. — Adelaïde Krabansky, 80 ans, rue d'Inkermann, 173. — Louis Loridant, 75 ans, rue Blanchemaille. — Louis Capron, 91 ans, Hospice civil. — Sophie Lenfant, 43 ans, rue Saint-Laurent, impasse Saint-François, 32. — Julien Van Schayk, 1 mois, rue Cuguot, 49.

Mort-né, 1.

CROIX

La providence des désabusés. — Tout adhérent du Parti ouvriers se souvient de ce type dont la turbulence louche amenait la réserve sur les lèvres quand il s'approchait d'un groupe d'amis échangeant leurs idées sur le mouvement social. Les bouches se trouvaient closes d'elles-mêmes.

Les évènements viennent de donner raison à la méfiance instinctive des camarades ; le monsieur en question a jeté son déguisement aux orties et vient d'entrer, à titre provisoire, dans un établissement industriel ; non point pour ses propres qualités, mais sur l'injonction formelle d'un décavé du suffrage universel.

O comédie humaine ! en voilà, tout de même, encore un de casé.

Une bénédiction. — Une société d'Anciens combattants de 70-71 s'est constituée il y a quelques mois.

Ces braves *gens* ont éprouvé le besoin de faire bénir leur drapeau ; cette cérémonie aura lieu aujourd'hui, en grand *tralala*, à onze heures du matin, en l'église Saint-Martin.

Après quoi nos vétérans iront s'offrir une tranche de curé en guise d'apéritif. Ce n'est pas la ducasse pour rien, n'est-ce pas ? Vive la République, mais hors les républicains !

Effet de ducasse. — On profite généralement de la fête locale pour tresser les liens du nœud conjugal.

C'est une tradition qui sera scrupuleusement observée à Croix. Treize couples viendront prononcer devant le citoyen Forter le fameux *oui*, fatal aux uns, bienheureux aux autres.

Nous souhaitons toutes félicités, aux futurs époux, formant le vœu de voir, dans quelques dix mois, les maris gravir le portail de la mairie, le livret de mariage en main, pour y faire attester une addition.

ÉTAT-CIVIL DE CROIX

Naissances

Du 21 mai. — Vepraet Fernand-Edouard, fils d'Auguste et d'Augèle Carrotte. — Du 22 : Lepelve Marie-Elise, fille d'Etienne et de Elise Pille. — Du 23 : Vanoverberghe Virginie-Elise, fille de Julien et de Marie Pulcian. — Du 28 : Lepoutre Blanche, fille de Georges et de Joséphine-Marc Grégor. — Hauman Adèle, fille de Jacques et de Elisa Desmet.

Mariages

Du 25 : Vanachère Emile et Legrand Zoé.

Publications de Mariages

Du 29 : Vansteenkiste Appolinaire, 27 ans, peignetier, et Devos Rosalie, 45 ans, cabaretière. — Vancoppenolle Achille, 28 ans, teinturier, et Decottignies Marie, 23 ans, fileuse. — Deldicque Alphonse, 25 ans, quincaillier, et Lingre Zélia, 23 ans, sans profession. — Sappers Auguste, 22 ans, forgeron, et Lasucre Marie, 22 ans, bobineuse.

Décès

Du 23 mai : Buant Délie-Augustine, 80 ans, veuve Achille Couturier. — Du 24 : Dumont Marcelle-Sidanie, 3 mois.

ASCQ. — Arrestation. — Le nommé Vanasche Baron, âgé de 24 ans, ouvrier agricole, a été arrêté par le garde-champêtre pour s'être livré à une attaque à main armée sur trois habitants. Cet individu a aggravé son cas en brisant la porte du violon où il avait été enfermé.

TOURCOING

AU CONSEIL MUNICIPAL

Nous devons revenir aujourd'hui sur notre compte-rendu du Conseil municipal afin de relater l'incident qui a marqué la fin de la séance.

On discutait au sujet d'une demande présentée par M. Masquelier, entrepreneur, tendant à obtenir l'autorisation d'établir une voie de chemin de fer Decauville, en travers de la rue Achille Testelin, pour le transport, au four continu situé à droite de la dite rue, des briques fabriquées sur son terrain à gauche de la même rue.

La commission de la voirie, par l'organe de M. Ducoulombier, rapporteur, donnait un avis favorable à la demande de M. Masquelier. Elle évaluait à dix francs par an la redevance à payer à la ville.

M. Ch. Loridan combattit énergiquement les conclusions du rapport. Fort justement il fit remarquer que la rue Achille Testelin est l'une des plus fréquentées de la Croix-Rouge et que l'établissement d'une voie de chemin de fer au travers de cette rue apporte rait beaucoup de gêne dans la circulation des voitures et des piétons.

D'autre part il trouvait dérisoire la somme de dix francs réclamée par la ville. M. Masquelier occuperait toute la chaussée, entraverait la circulation et pour toute compensation ne paierait qu'une redevance de deux centimes et demi par jour.

Les avis étant fort partagés, une discussion assez longue s'engagea, puis M. le Maire mit aux voix les conclusions du rapport.

Six voix — exactement six — se prononcèrent pour l'adoption. A la contre-épreuve, dix mains se levèrent. C'était le rejet pur et simple de la demande.

Mais M. Hassebrouck ne l'entendit point ainsi. Ayant pu remarquer qu'une dizaine de conseillers s'étaient abstenus, il fit voter un seconde fois, ce qui lui attira de la part de M. Ch. Loridan, la réplique suivante :

« C'est toujours le même système, quand l'administration veut à tout prix faire passer quelque chose, on n'hésite pas à faire voter plusieurs fois. »

On vota quand même une seconde fois, et devant l'insistance du maire, huit voix se prononcèrent *pour* l'adoption du rapport.

« Nous sommes dix cette fois, s'empressa de dire M. Tack, le secrétaire de séance. M. Tack, sans doute, avait vu double.

Il va sans dire que la façon de procéder du maire et de M. Tack souleva de nombreuses protestations. C'était en effet un véritable escamotage auquel on essayait de se livrer.

Mais ce ne fut pas tout. Ne voulant à aucun prix s'avouer battu, M. le maire proposa alors.... devinez quoi ?

Il proposa de voter une troisième fois !

Et il demanda le vote à bulletins secrets.

C'en était trop, cette fois, la mesure était comble.

Irrité — on le serait à moins — M. Ch. Loridan se leva et quitta la salle. Il fut aussitôt suivi par sept ou huit de ses collègues et M. Barbarie, en sortant, lança cette phrase à M. Hassebrouck : « Vous pouvez maintenant avoir la majorité, M. le maire. »

Le maire y comptait, en effet, et déjà il s'apprêtait à faire un vote, lorsqu'on lui fit remarquer que le Conseil n'était plus en nombre pour délibérer.

Alors on put entendre, chose inouïe ! le maire dire : « Mais nous étions en nombre à l'ouverture du scrutin ».

En nombre à l'ouverture du scrutin, alors que le départ des conseillers signifiait précisément qu'ils ne voulaient plus prendre part au vote !

Le maire finit sans doute par comprendre combien son attitude était étrange, ridicule même, et à la demande de plusieurs conseillers, il accepta de renvoyer l'affaire à une prochaine séance.

On a déjà beaucoup ri à la séance de vendredi soir. Gageons qu'il en sera de même encore de mardi en huit, jour où le Conseil municipal se réunit à nouveau. Quoiqu'il arrive cependant, nous croyons que M. Hassebrouck ne l'emportera pas et que M. Masquelier pourra remiser son chemin de fer.

PARTI OUVRIER. — AVIS IMPORTANT

Les citoyens détenteurs de listes de souscription ou de carnets à souches au profit de l'œuvre électorale sont priés de faire rentrer au plus vite les sommes recueillies.

C'est le citoyen Delphin-Dumortier, trésorier de la commission électorale, qui est chargé du recouvrement de ces fonds. C'est donc à lui que les camarades devront s'adresser pour le règlement des comptes.

LA FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE A SAINT-ÉTIENNE.

Nous apprenons qu'un groupe de gymnastes de notre société municipale est parti vendredi soir à la grande fête fédérale de Saint-Etienne. Sur les trente gymnastes classés dans l'Union de l'arrondissement de Lille pour prendre part au concours d'association, l'Union Tourquennoise en a fourni neuf, qui, après avoir travaillé avec l'Union de Lille, prendront part, lundi matin, au championnat français.

La fatigue d'un assez long voyage pourrait bien se faire sentir quelque peu à nos braves gymnastes. Cependant nous gardons le ferme espoir qu'ils parviendront à se faire classer des premiers.

En tout cas, nous faisons des vœux pour leur réussite et nous leur souhaitons bon voyage et bon succès.

ACCIDENT D'USINE

A l'usine Motte-Dewavrin, le nommé Auguste Lannoo, 32 ans, en serrant un écrou à son métier s'est heurté violemment la main contre un support en fer. Le docteur Brunet qui a donné des soins a prescrit un repos de huit jours.

INFRACTION A UN ARRÊTÉ D'EXPULSION

Le nommé Edouard Huyghe, 22 ans, né à Ypres, a été arrêté hier pour infraction à un arrêté d'expulsion.

CONVOI D'EXPULSÉS

La gendarmerie de Tourcoing a conduit hier à la frontière un convoi de six expulsés.

CIRCULATION INTERROMPUE

Pour cause du repavage du chemin d'intérêt commun 91, entre le chemin de grande communication numéro 9 et la rue Négrier, la circulation sera interrompue du 30 mai au 14 juin sur cette voie.

Pendant ce temps la circulation des voitures se fera par la rue Négrier et la rue du Moulin.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 27 et 28 Mai 1898

Naissances

Pierre Laypaert, rue Achille Testelin. — Henri Braye, rue d'Amiens. — Jules Wyseur, rue des Poutrains. — Albert Vandewynckel, rue des Phalsempins. — Germaine Decubre, rue du Virolois. — Eléonore Meugels, rue Dupuyiren. — Jean Doprichin, rue Turgot. — Félix Dedieu, à la Marlière. — Louise Honoré, rue de Tourmay. — Marguerite Debock, à la Maternité.

Décès

Jean-Baptiste Hornez, 39 ans, rattacheur, rue Nationale. — Clémence Roussel, 34 ans, soigneuse, rue de Cassel. — Achille Maillez, 32 ans, employé, rue Lavoisier. — Jean Brouckart, 2 mois, rue Larochefoucauld. — Gaston Vanneste, 3 ans, rue de la Belle-Vue. — Jean-François Sobris, 79 ans, rue de Mouvaux. — Léon Vercaignie, 11 mois, rue de l'Epinette. — Sophie Baert, 25 ans, rue du Labyrinthe. — Catherine Deroubaix, 69 ans, rue Nationale. — Berthe Gallois, 21 ans, servante, rue Nationale.

LILLE

PARTI OUVRIER. — SECTION LILLOISE

Commission électorale des 3 circonscriptions de Lille

Les camarades sont priés de rapporter leurs listes de souscription *d'urgence* à la Maison du Peuple, 21, rue de Béthune, le dimanche matin de 1 heure à midi, ou le jeudi à partir de 9 heures du soir.

LES FÊTES DE SAINT-SAUVEUR ET DE SAINT-MAURICE

L'ouverture des Fêtes de Saint-Sauveur et Saint-Maurice a eu lieu hier soir, à la Porte de Paris, au milieu d'une affluence de plusieurs milliers de nos concitoyens.

La porte de Paris et la Place étaient brillamment illuminées, et sur le kiosque élevé spécialement pour le festival d'aujourd'hui, la vaillante fanfare « Les jeunes trompettes des Travailleurs » sous l'habile direction de M. Gélaude, a exécuté d'une façon admirable les morceaux portés au programme.

Les applaudissements n'ont pas manqué aux musiciens.

Après le concert, la Fanfare a parcouru une partie de la rue de Paris, en jouant la retraite de Crimée.

Le programme d'aujourd'hui

De une heure à trois heures de l'après-midi, réception des sociétés musicales, à l'école communale de la rue Lottin, entrée principale, place Wicar.

A trois heures, rue de Paris, revue des Sociétés. Après la revue défilé des sociétés.

A quatre heures, grand Festival : square Ruault, rue de Fives, rue du Vieux-Faubourg et place Jacquart.

Kermesses : square Ruault, rue Saint-Sauveur, place Wicar et place des Reigneaux.

A neuf heures du soir, illumination et bals populaires rue Saint-Sauveur, rue du Molinel et place des Buisses.

LA COMMISSION DES HOSPICES

L'administration des Hospices de Lille veut absolument avoir ses grands hommes. Après M. le docteur Olivier remplacé aux Hospices par un administrateur tout autre choisi par la municipalité socialiste actuelle, c'est M. Barrois, démissionnaire parce qu'élu député, que cette administration charitable sacre et encense.

Si elle ne se retenait, cette commission hospitalière, qui devrait avoir plus d'esprit que Voltaire, prendrait sur le denier des pauvres de quoi élever des statues à ses deux grands hommes qui sont Olivier et Barrois et qu'elle livre tout vivants à la postérité.

C'est M. Lemay, un autre persécuté des collectivistes, qui remplace M. Barrois aux Hospices.

Du moins l'*Echo* le crie à tous les échos de Lille et d'ailleurs.

La vérité c'est que la Municipalité de Lille, sans avoir aucune raison d'en vouloir aux honorables MM. Olivier et Lemay, les a remplacés aux Hospices parce que, suivant son droit, elle voulait s'assurer de quelques administrateurs qui, dans les Hospices surtout, administration charitable orgueilleuse par excellence, se feraient les inspirateurs fidèles de ses aspirations humanitaires.

M. Barrois quitte les Hospices dont il était l'administrateur mal inspiré et mauvais conseilleur : tant mieux pour les vieillards et incurables de l'Hospice général qui ne s'en plaindront à aucun prix.

M. Danchin dont la regrettable conduite vis-à-vis d'une municipalité aussi favorable à l'Assistance publique est nuisible à l'intérêt des hospices civils de Lille, ferait bien de suivre M. Barrois dans la retraite tant il est vrai que cet enragé modéré est néfaste aux réformes hospitalières qui s'imposent.

Quant à M. Lemay, il ne nous est pas désagréable de le revoir dans la commission des hospices : nous espérons que, n'opposant pas les querelles politiques de certains de ses collègues, il aidera tous ses collègues de bonne volonté à rendre les plus grands services aux malheureux.

Nous en acceptons l'augure bien volontiers et de grand cœur.

LA FÊTE DE LA MUSE

Le Comité a reçu hier la dépêche suivante :

« Le conseil municipal de Paris, voulant donner à la jeune élue ouvrière de Lille, un témoignage de sympathie et montrer son admiration à votre éminent compatriote, M. Gustave Charpentier, enverra deux de ses membres à Lille, le 5 juin, pour la Fête du Couronnement. »

— Les places pour la solennité du Grand-Théâtre se sont enlevées avec une extrême rapidité et le Comité va, dit-on, être appelé dans sa réunion de demain, à examiner la question de mise aux enchères des places restant en location. Il est tout naturel que les organisateurs cherchent à tirer profit pour le monument Desrousseaux du véritable emballement qui s'est emparé du public lillois pour cette fête.

— On trouve une autre preuve de cet emballement dans la générosité des commerçants pour offrir des dons à la jeune Muse. La vitrine de la maison Denecker, rue Nationale, n'a pas suffi pour exposer les riches cadeaux destinés à Mlle Berthe Dassonville, sans compter ceux qui directement lui ont été envoyés au domicile de ses parents et ceux qui sont encore annoncés au Comité.

Pour compléter les costumes des jeunes filles participant au cortège, la maison Mayette, rue de Paris, a offert douze paire de bas. La maison Perrin procure gratuitement les onze paires de gants de soirée. Mme veuve Cuisinier, rue Gambetta, fera sur mesure, un corset de luxe à la jeune Muse.

ASSOCIATION FRATERNELLE DES EMPLOYÉS ET OUVRIERS DES CHEMINS DE FER

Nous apprenons qee la section de Lille donnera sa fête annuelle de bienfaisance le Dimanche 12 juin 98 à 7 h. 1/2 précises du soir, dans l'établissement de l'Alcazar. Cette fête consiste en un concert dont le programme est de la meilleure conception et qui sera suivi de bal dans les jardins brillamment illuminés à cet effet.

Voici les noms des artistes qui participeront au concert :

Mlle S. Louage, cantatrice, professeur de chant ;

M. Jean Maréchal, baryton du théâtre royal d'Anvers ;

M. Wattecamps, chanteur de genre ;

Les Henry Us, duettistes de genre ;

Mme Ducamp-Jésupret, pianiste-accompagnatrice.

Lorsque nous aurons dit que l'excellente fanfare de Fives sera aussi de la fête nous ne doutons pas que le public ne se rende nombreux, le 12 juin, à l'Alcazar.

Nous aurons du reste, l'occasion de revenir sur cette œuvre de bienfaisance.

NOYADE

Hier, dans l'après-midi, un sieur Ignace Facon, 23 ans, garçon boulanger à Haubourdin, a été pris d'un accès de fièvre chaude et s'est précipité dans le canal de la Deûle d'où l'on a retiré quelque temps après son cadavre.

VOLS AU CIMETIÈRE DE L'EST

Mme Platel, demeurant rue de Paris, cour des Sots, passant avant-hier, devant la boutique d'un fripier des environs de l'église St-Maurice, aperçut à l'étalage de ce commerçant, deux chandeliers en cuivre absolument semblables à ceux qu'elle avait déposés dans la chapelle funéraire de sa famille, au cimetière de l'Est, section 2-6.

Elle les examina attentivement et fut persuadée que ces chandeliers étaient bien les siens. Toutefois, avant de prévenir la police, elle se rendit au cimetière, et là, elle eut la douleur de constater qu'un malfaiteur avait brisé une vitre de la chapelle et volé non seulement deux chandeliers mais aussi deux vases.

Mme Platel prévint le garde Fallien lequel venait de constater un vol commis dans des circonstances analogues à la chapelle de la famille Empis, section PP, tout près de la porte d'entrée de l'avenue de Muy. Une vitre avait été brisée près du petit autel, et le voleur avait enlevé deux chandeliers en cuivre.

M. Pelet, commissaire de police de St-Maurice, a ouvert une enquête, et une arrestation est imminente, grâce au signalement donné par le fripier.

Il est presque certain que ces deux vols ont été commis par la même personne. Cependant, le fripier interrogé par le commissaire de police, a déclaré qu'il n'avait acheté que deux chandeliers.

On sait que les règlements obligent les fripiers à payer au domicile des vendeurs les objets qu'ils achètent. Cette prescription n'a pas été observée cette fois par ce fripier à cause, dit-il, du peu de valeur des objets ; il avait payé les chandeliers 2 fr. 50 la paire. Cette inobservation du règlement est regrettable, car si le paiement avait été fait au domicile du vendeur, ce dernier serait déjà arrêté.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

La Commission départementale se réunira le mercredi 1er juin à 2 heures et demie de l'après-midi.

COMICE AGRICOLE

Le Comice agricole de l'arrondissement de Lille se réunira à la Mairie de notre ville, le mercredi 1er juin à onze heures un quart du matin.

ACCIDENT DU TRAVAIL

En soulevant le chassis de son hachoir, M. Richard Fremaux, demeurant à Mons en Barœul, ouvrier à la Manufacture des Tabacs, atelier du hachage du scaferlati, s'est fait une entaille au coude, qui nécessitera plusieurs semaines de repos.

JUSTICE DE PAIX

M. Houzé, avoué, est nommé suppléant du juge de paix du 1er arrondissement de Lille, en remplacement de M. Pajot, décédé.

PROMOTIONS ET NOMINATIONS MILITAIRES

Services des bureaux de l'Intendance. — M. Jacques Daran, officier d'administration de 2e classe au 10e corps d'armée, est promu au grade d'officier d'administration principal de 1re classe et désigné pour le 1er corps d'armée.

M. Bournou, officier d'administration de 2e classe au 1er corps d'armée, est désigné pour le gouvernement militaire de Paris.

Service de l'habillement et du campement. — M. Albert Donnot, adjudant élève d'administration dans la 6e région, est nommé officier d'administration adjoint de 2e classe et désigné pour le 1er corps d'armée.

M. Jean, officier d'administration adjoint de 2e classe au 1er corps d'armée, est désigné pour la 11e région.

Services des subsistances. — M. Léandre, officier d'administration adjoint de 1re classe dans la division d'Oran, est désigné pour le 1er corps d'armée.

BOURSES DE LICENCE

L'ouverture du concours pour les bourses de licence aura lieu au siège des facultés des sciences et des lettres le mardi 28 juin 1898.

Dans les facultés des lettres, la composition latine aura lieu le mardi 28 juin et la composition française le mercredi 29 juin.

Les candidats s'inscriront au secrétariat de l'Académie dans laquelle ils résident. Les registres d'inscription seront clos le samedi 18 juin, à 4 heures.

MÉDAILLE D'HONNEUR

Sur la proposition du Préfet du Nord, le Ministre de l'Intérieur vient de décerner à l'agent de police Anselme Achte une médaille d'honneur.

L'agent Achte, on s'en souvient, reçut de nombreux coups dans la bagarre de la rue Colbert.

LES PEIGNEURS DE LIN

Dans sa dernière assemblée, la corporation de Secours mutuels des Peigneurs de lin a décidé d'organiser prochainement un grand concert.

Une nouvelle assemblée générale aura lieu au local de la corporation, rue de Paris, 144, le dimanche 5 juin, à 4 heures du soir, pour prendre les dispositions nécessaires pour l'organisation.

MENUS FAITS

Mauvais compagnon. — Après enquête, la police a déféré au parquet un nommé Alphonse Haux, manœuvre, demeurant cour du Chaudron, 4, inculpé d'avoir volé une somme de 25 francs à un de ses compagnons de travail.

Acte de probité. — M. Barbari, conducteur des tramways, a trouvé dans une voiture de la ligne H un portemonnaie contenant 65 francs qu'il a déposé au kiosque de la place de la Gare où son propriétaire est venu le réclamer.

S'IL L'AVAIT CONNU

Homère eût dit de lui : « Dans la brillante [Argos
« La ville chère aux dieux, nos femmes sont [si belles
« Que leur teint est pareil au marbre de Paros
« Grâce au *Congo Vaissier*, savon des immor- [telles.

Un hélléniste, au parfumeur parisien.

LE NORD

HAUBOURDIN. — Parti ouvrier. — Les camarades sont priés de bien vouloir faire rentrer leurs listes de souscription et leurs cahiers à souche auprès du secrétaire de la commission électorale, chez le citoyen Rochart, à Loos, rue Carnot, 25.

Notre ami se tiendra à leur disposition le Dimanche et le Lundi 29 et 30 mai pour y recevoir le montant des dites listes et cahiers à souche.

DOUAI

A la poste. — Par décision de M. le directeur général des postes et télégraphes, M. Delannoy, commis à Arras, est nommé en la même qualité à la recette de Douai

Outrage et rebellion. — La police vient d'arrêter Alcide P..., 43 ans, journalier, demeurant à Vitry-en-Artois, inculpé d'ivresse manifeste, outrage et rebellion envers un agent.

Explosion de mine. — Voici de nouveaux détails sur l'explosion que nous avons relatée dans notre dernier numéro.

Avant-hier matin, le bruit circulait en ville qu'une explosion de grisou s'était produite, la veille, à la fosse Notre-Dame de la compagnie des mines d'Aniche, fosse située à l'extrémité du territoire de Waziers. On parlait de morts et de blessés. Cette version paraissait fort exagérée, étant donné surtout que les mines de houille de notre arrondissement ne sont pas grisouteuses. Renseignements pris sur les lieux, voici comment l'accident, extraordinairement grossi par les racontars, s'est produit.

Jeudi, vers une heure un quart de l'après-midi, plusieurs ouvriers travaillaient, à l'étage de 280 mètres, à l'exploitation d'une petite veine (le puits a 481 mètres de profondeur), lorsqu'on s'aperçut qu'une mine placée pour dégager une *cheminée* ne partait pas ; on résolut de débourrer cette mine. A peine y était-on occupé, qu'une forte explosion se produisit, enflammant la poussière de charbon amassée sur le boisage.

MM. Alfred Fourmeaux et Jean-Baptiste Mazy, mariés, demeurant à Sin-le-Noble, occupés près de cette mine, atteints par l'explosion, furent grièvement brûlés à la figure et aux mains ; la poussière de charbon s'était incrustée dans leur peau.

Un troisième ouvrier mineur, M. Ducatillon, célibataire, domicilié à Sin, n'a eu que quelques brûlures insignifiantes.

Au bruit de la détonation, d'autres ouvriers accoururent et relevèrent MM. Fourmeaux et Mazy, que l'on enveloppa dans des couvertures pour les transporter à leur domicile.

SIN-LE-NOBLE. — Chute grave. — Mlle Leroy, 18 ans, fille de M. Philogone Leroy, jardinier, montée sur l'appui de croisée, nettoyait des carreaux de vitre au 1er étage, lorsqu'elle perdit l'équilibre et tomba dans la cour.

Dans sa chute, Mlle Leroy a reçu de graves blessures à la tête.

VALENCIENNES

CRESPIN. — Noyé. — Mercredi matin, vers cinq heures, des douaniers ont retiré de l'Hogneau, près du moulin de M. Liétard, le cadavre d'un individu dont l'identité n'a pu être établie de suite, mais qui a été reconnu quelques heures plus tard. C'est un sieur Elisée Segheers, 30 ans, mineur, de nationalité belge. Le cadavre avait séjourné dans l'eau pendant environ trois semaines. Le maire de Crespin a fait procéder d'urgence à l'inhumation.

DEPURATIF DU Dr JACKSON

VICES DU SANG, DARTRES, ULCÈRES, PLAIES, ECZÉMAS, RHUMATISMES

Ce remède ne fatigue pas l'estomac, agit rapidement, se prend sans dégoût et guérit pour toujours comme l'attestent les personnes qui l'ont employé.

Prix du flacon 5 fr.

LA POMMADE JACKSON

guérit les **Boutons, Dartres, Plaies ulcérées, Varices, Eczémas** qui ont résisté à toutes les autres Pommades.

Prix : 2 fr. 50.

Ne rien accepter en remplacement, car aucune drogue ne peut produire les mêmes résultats.

On peut s'en procurer partout, mais les principaux depots sont :

A Roubaix, pharmacie Couvreur, rue Neuve. — A Lille, pharmacie Bouisse, place de la Gare. — A Tourcoing, pharmacie Bruneau, Grande-Place. — A Douai, pharmacie Delaoutre. — A Cambrai, pharmacie Gaudde. — A Valenciennes, pharmacie Samain-Boulet. — A Denain, pharmacie Seile. — A Armentières, pharmacie Six. — A Arras, pharmacie Lotaillour. — A Lens, pharmacie Legay. — A Henin-Liétard, Wagon-Charlon. — A Dunkerque, pharmacie Baggio. — A Calais, pharmacie Dutertre.

BAINS de St-AMAND (NORD)

Traitement des *Rhumatismes, Goutte, Phlébite, Ataxie, Paralysie partielle* par Bains de Boues, Hydrothérapie et Massage. Casino, Belle Forêt, Parc, Pêche et nombreuses distractions. Téléphonez. Demander notice à la Nouvelle Direction.

GRANDES RÉDUCTIONS DE PRIX

Ouverture le 1er Mai. — Conditions spéciales Mai et Juin.

BOURSE DE LILLE

du 27 Mai

VALEURS	Cours du jour	On offre	On demande
Aniche	....	15300	15200
Anzin	5500	5520	5500
Bruay	35485	35300	35100
Bully	2840	2820	2800
Carvin	1900	1305	1300
Courrières	1945	1950	1940
Douchy	989	990	980
Dourges	....	13900	13825
Escarpelle	743	750	740
Lens 100e	385	385	380
Liévin	....	1805	1790
Meurchin	....	9200	9000
Ostricourt	750	750	740
Vicoigne	....	23400	23250

Le Gérant, Paul MOREL.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*, 28, Rue de Fives, 28.